



POUR UN QUÉBEC QUI BOUGE EN PLEIN AIR

Alors que les familles québécoises se préparent pour la rentrée, le Réseau plein air Québecⁱ et ses membresⁱⁱ se réjouissent que, malgré la possibilité retrouvée de voyager à l'extérieur du Québec, petits et grands aient encore été très nombreux à pratiquer des activités de plein air cet été.

À l'aube du lancement de la campagne électorale, afin de nous assurer que tous les partis politiques feront écho à cet engouement, nous leur proposons de s'engager à créer le ministère du Sport, du Loisir actif et du Plein air. Ce ministère, dédié à l'activité physique sous toutes ses formes, devrait rapidement réaliser une étude sur les retombées économiques, sociales et de santé des activités de plein air au Québec et tenir une grande réflexion concertée en vue d'élaborer un plan d'action gouvernemental pour le plein air.

VALORISER LE QUÉBEC PAR LE PLEIN AIR

Une des richesses incontestées du Québec est son territoire. Le taux de fréquentation des sites de plein air augmente depuis plusieurs années. L'achalandage à la Sépaq en 2020-2021, c'est 9,4 M de jours de visite, soit une hausse de 38 % en 5 ans. Dans les parcs régionaux, le nombre de visiteurs a augmenté de 28 % de 2019 à 2021 pour atteindre 6,2 millions de visites-personne annuellementⁱⁱⁱ.

Une étude^{iv} réalisée en 2016-2017 révèle que les dépenses totales des adeptes de plein air québécois pour l'année 2016-2017 sont estimées à 2,8 G\$ et que les activités de plein air associées aux dépenses récréotouristiques des adeptes, sans compter les retombées des visiteurs provenant de l'extérieur du Québec, ont contribué à notre économie pour un total d'environ 1,6 G\$.

Mais les retombées des activités de plein air au Québec se calculent aussi par l'opportunité pour les citoyens d'être actifs, donc en meilleure santé mentale et physique, ce qui entraîne une diminution des coûts des soins de santé.

Nous sommes d'avis que les engagements demandés au prochain gouvernement confirmeront le potentiel des investissements en plein air et l'importance de se doter de politiques conséquentes.

DÉMOCRATISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Les activités de plein air peuvent être pratiquées à tout âge, en tout temps, dans les parcs urbains comme en pleine nature et s'adaptent à toutes les conditions physiques. Les Québécoises et les Québécois ont redécouvert ses plaisirs pendant la pandémie. Cette situation vient toutefois avec son lot de défis de sécurité, de courtoisie et d'achalandage accru des sites.

Pour assurer à toute la population de premières expériences gratifiantes, il faut offrir un soutien financier adéquat et récurrent aux programmes d'initiation offerts par les organismes nationaux de plein air et adopter des leviers législatifs pour exiger l'adhésion par les gestionnaires de sites à des normes minimales de sécurité.

En augmentant également le financement pour le maintien et le développement des infrastructures de plein air, minimalement à la même hauteur que le financement accordé aux sentiers de véhicules hors route, et en facilitant l'accès aux terres publiques et aux berges, le gouvernement favorisera le développement de nécessaires nouveaux lieux de pratique.

VALORISER LE RÔLE DES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR

Le gouvernement du Québec confère aux organismes nationaux de plein air le mandat d'établir les normes de pratique et de sécurité de leurs activités et de mettre en œuvre des standards en matière de sécurité, d'éthique et d'encadrement. Les consulter lors de l'élaboration des politiques et plans d'action abordant le plein air sont des conditions essentielles afin qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle dans la mise en œuvre de ceux-ci.

Finalement, offrir aux organismes nationaux de plein air un soutien financier à leur mission équitable, régulier dans le temps et rehaussé, permettra de leur offrir des conditions de travail acceptables pour remplir pleinement leur rôle et retenir les talents. Cette reconnaissance à la hauteur de leur contribution favorisera le développement judicieux et l'accès aux activités de plein air au Québec pour les années à venir.

Candidates, candidats, à vous de jouer... dehors !

ⁱ Fondé en 2019, le [Réseau plein air Québec](#) regroupe les 11 organismes nationaux de plein air avec pour mission d'assurer, dans un esprit collectif, le partage de l'expertise, la concertation ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec.

ⁱⁱ Membres du RPAQ : Cheval Québec, Canot Kayak Québec, Eau Vive Québec, Québec Subaquatique, Fédération Québécoise de Kite, Spéléo Québec, Ski de fond Québec, Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, Vélo Québec, Voile Québec, Rando Québec.

ⁱⁱⁱ Raymond Chabot Grant Thornton pour PaRQ (2022). [*Portrait des parcs régionaux du Québec 2021.*](#)

^{iv} Chaire de tourisme Transat ESG UQAM (2017). [*Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air.*](#)